

Voici le cinquième numéro de *ASA – mise à jour*, le bulletin d'information de l'ASA. Il paraît quatre fois par an, en été, automne, hiver et printemps. Il est diffusé aussi par internet ; si vous avez une adresse électronique, inscrivez-vous à la *mailing list* en envoyant un mail à l'adresse ci-dessous : <asa@armenian.ch>. N'hésitez pas à nous contacter pour toute autre question relative à nos activités. Par ailleurs, tous nos documents politiques relatifs à notre activité sont accessibles sur notre site internet <<http://www.armenian.ch/~asa/index.html>>.

- **L'Assemblée générale** de l'ASA s'est tenue le 22 juin dernier en présence de quelque 40 personnes pour la partie statutaire et env. le double pour la partie non statutaire. En voici les principaux résultats : l'ASA remercie Angeline Fankhauser pour son engagement en tant que coprésidente durant ces deux dernières années. Le Comité accueille en son sein David Ekchian, informaticien, qui est déjà le webmestre de notre site. L'Assemblée a débattu et voté une déclaration solennelle appelant les parlementaires à reconnaître le génocide des Arméniens. Cette déclaration est disponible sur le site de l'ASA. Le procès-verbal de l'Assemblée peut être obtenu (si vous ne l'avez pas reçu par courrier, si vous n'êtes pas membre) auprès du secrétaire Philip Karnusian <philip.karnusian@gmx.ch>. L'Assemblée s'est conclue par un débat animé par le journaliste David D'Andrès avec les député-e-s Jean-Claude Vaudroz (PDC), Ruth-Gaby Vermot (PS) et Nils de Dardel (PS). On a pu se rendre compte que nous sommes en effet à mi-parcours vers la reconnaissance. Le postulat Vaudroz est effectivement la première initiative qui a une véritable chance de succès, mais qu'il reste de nombreuses résistances à surmonter, particulièrement au niveau du Conseil fédéral. Quant à moi, je retiens les propos de Ruth-Gaby Vermot qui insistait vers la fin sur le développement des relations entre la Suisse et l'Arménie, propos qui ont fait écho à l'intervention de M. l'Ambassadeur d'Arménie en Suisse (à partir du 13 septembre) Zohrab Mnatsakanian.
- **La reconnaissance du génocide aux Chambres fédérales** : après le dépôt du Postulat Vaudroz lors de la session de mars avec les signatures de 114 Conseillères nationales et Conseillers nationaux, nous avions l'espoir que le postulat puisse être voté déjà en juin. Nous nous sommes trompés : l'agenda surchargé du Conseil national, la volonté du Conseil fédéral de gagner du temps et les pressions probables de certains milieux économiques en ont décidé autrement. D'après les déclarations de Jean-Claude Vaudroz lors de l'Assemblée générale de l'ASA, le postulat ne sera pas mis à l'ordre du jour avant décembre prochain. A nous de maintenir la pression politique d'ici là. La sortie prochaine en Suisse Romande du dernier film d'Atom Egoyan, *ARARAT*, qui traite de la problématique de la mémoire du génocide, nous aidera à faire parler de la question arménienne.
Nous vous tiendrons au courant des autres initiatives que nous prendrons au cours de l'automne.

- **La prise de position de la Commission fédérale contre le racisme.** Le 6 juin dernier, la CFR a publié un communiqué de presse dans lequel elle appelait le Conseil fédéral à reconnaître le génocide. Dans sa déclaration, la CFR estime que le dialogue politique de la Suisse avec la Turquie « ne doit pas occulter l'histoire » et qu'il ne peut « s'instaurer que sur la reconnaissance des souffrances passées ». LA CFR considère qu'une reconnaissance par le Conseil national contribuerait à créer les conditions d'un dialogue avec la Turquie. Elle affirme à l'appui de cette position que le « monde politique a un rôle déterminant à jouer dans cette affaire » et qu'il « ne doit pas laisser aux tribunaux le soin de décider quand il y a génocide. » Le texte complet de la déclaration peut être obtenu auprès de Mme Doris Angst Yilmaz au 031 3241283 ou sur le site de la CFR <<http://www.ekr-cfr.ch/f/pressemitteilungen.htm>>.
- **Pascal Couchepin**, lors d'un voyage en Turquie quelques jours après le dépôt du postulat Vaudroz, a déclaré à la presse turque qu'il avait de la compréhension pour les « sensibilités turques » sur l'histoire, et que par ailleurs, les parlementaires suisses signaient différentes propositions sans toujours très bien connaître leur contenu. Ces écarts de langage du responsable de l'économie suisse ont donné lieu à une question ordinaire de Nils de Dardel ainsi qu'à une lettre ouverte rédigée en commun par l'ASA et la Société pour les peuples menacés et signée par une quinzaine de représentants d'œuvres d'entraide. Tout cela peut être consulté in extenso sur notre site.
- **La dernière séance du Comité**, le 16 août dernier était consacré principalement à des question de fonctionnement interne. Une décision importante cependant : étant donné que l'un des postes de coprésident était resté vacant en juin, Sarkis Shahinian s'est déclaré d'accord, encouragé par le Comité, pour accompagner le soussigné jusqu'à la prochaine AG.
En ce qui concerne les autres dossiers que celui de la reconnaissance du génocide, le projet de promotion de l'énergie solaire et le soutien à l'association Hope and help, ils étaient en veilleuse et attendent d'être réactivés à la rentrée. Enfin, dans le cadre du procès contre les associations turques, nous attendons la décision du Tribunal fédéral sur la recevabilité de notre recours.

SK, août 2002